

Concernant les primo-inscrits :

- 15 CDs ordinaires (concours EDCSV 2017)
- 20 CD sur projets (financements IDEX et UGA)
- 29 CDs autres organismes
- 0 CD Région
- 5 CIFRE
- 14 financements étrangers (incluant EMBL)
- 8 autres financements

3. Budget EDCSV 2017

En raison d'un ODJ très chargé, ce point a été reporté à un prochain conseil.

4. Candidature au Prix de thèse et au prix de l'innovation

Le mode opératoire est présenté. La sélection se fait sur la base des rapports de soutenance excellents et des retours des laboratoires. 16 candidatures ont été examinées. Le bureau EDCSV a fait le choix de ne présenter qu'un seul dossier cette année au Prix de Thèse.

La candidate est : Chrystelle AILLAUD du GIN (Dir thèse : Marie-Jo MOUTIN)

Titre de la thèse – « Modification post-traductionnelle de la tubuline : identification des Tubuline ProcarboxyPeptidases ».

2 publications en 1^{er} auteur (dont une dans Science). Ces travaux ont fait l'objet d'un éclairage médiatique important par l'INSERM (« Une enzyme cruciale enfin démasquée »).

Cette année, il sera décerné aussi (par un jury différent) le Prix de thèse de l'Innovation. Le travail doit présenter des perspectives de valorisation. EDCSV n'a présenté aucun candidat car aucun retour des laboratoires.

[Note de CB : Chrystelle AILLAUD figure parmi les 7 finalistes du Prix de Thèse]

5. Le point sur le concours 2018

Le changement opéré dans les modalités du concours semble avoir été bien perçu. Cela a un peu perturbé l'affichage des sujets car cette tâche revenait au laboratoire.

75 candidatures ont été reçues. Auditions prévues les 7 et 8 juin. La composition du jury est quasi terminée.

En raison d'une date avancée, cette année, la sélection des deux candidats proposés à la FRM a été déconnectée du concours normal. EDCSV a reçu 20 propositions des labos. Le bureau en a sélectionné deux sur les critères suivants (ceux utilisés par le conseil scientifique de la FRM) :

- Qualité du cursus académique du candidat (importance de la mobilité)
- Qualité du directeur de thèse
- Qualité du projet

Les 2 projets sélectionnés sont portés par Lucie Sancey (IAB) et Nadia Alfaïdy (BCI).

6. Election des doctorants (conseils ED, CED, pôles de recherche)

Votes des doctorants sur 3 types de conseils (EC, CED, Pôles). La Comue a opté cette fois pour un vote électronique qui aura lieu les 23 et 24 mai 2018.

La ou les listes pour CSV doivent comprendre 5 candidats titulaires + 5 suppléants, avec alternance de H/F. Durée du mandat 2 ans.

Au jour du conseil, pas de liste connue pour CSV. CB incite les doctorants du conseil à activer leur réseau.

[Note de CB : Pas de liste déposée pour EDCSV (2 autres EDs dans le même cas). Une nouvelle date élection sera programmée]

7. Règlement intérieur EDCSV (1ere version du RI à discuter)

L'existence d'un règlement intérieur est un point regardé par l'HCERES et aussi encouragé par le CED.

Le bureau EDCSV propose une première version de ce RI dont certains points sont discutés et mis au vote.

a- Composition du conseil EDCSV.

Devra être mis en conformité d'ici la fin de l'année avec l'arrêté de mai 2016. Doit comprendre 60% de membres des labos (dont 2 ITA), 20% de doctorants élus, 20% de membres extérieurs.

Cette nouvelle règle de composition impose (et sachant que la COMUE impose de son côté la présence de 5 doctorants) d'inclure deux nouveaux membres représentant les labos (dont un ITA) et de supprimer un extérieur. *[CB propose de passer un extérieur en invité, pas de l'exclure]*

Ce point sera décidé au prochain conseil de juin. Réfléchir notamment au profil ITA qui serait judicieux.

b- Montant minimum du financement de thèse

Ce montant minimum est fixé actuellement à 1000 € nets par mois. CB propose de remonter ce seuil à 1200 € avec applicabilité dès septembre 2018 pour les nouveaux inscrits. Ce montant est une moyenne observée dans de nombreuses EDs en France et sur Grenoble. **Proposition votée à l'unanimité.**

c- Taux d'encadrement pour les co-encadrants

Il existe une règle pour les directeurs de thèse avec HDR : maximum 3 encadrements à 100% en même temps. Le bureau propose de fixer une règle d'encadrement pour les encadrants sans HDR.

Proposition : « un co-encadrant ne pourra co-encadrer plus de deux doctorants à 50% en même temps ».

Après discussion, la proposition est modifiée ainsi : « un co-encadrant ne pourra co-encadrer plus de deux doctorants à 50% en même temps et dans la limite de 3 co-encadrements différents. Cette dernière mesure a pour objectif d'inciter les encadrants à obtenir leur HDR ». **Nouvelle proposition votée à l'unanimité.**

8. Portfolio de compétences

Une commission du CED est en train de mettre en place un outil sur ADUM pour permettre aux doctorants de réfléchir et identifier leurs compétences acquises au cours du projet de thèse, des formations et autres activités suivies. C'est une aide à la définition du projet professionnel. Ce point sera discuté plus en détail lors du conseil d'automne.

CB en profite pour présenter quelques actions du CED à destination des doctorants dans le cadre de la promotion du Doctorat ou de l'insertion professionnelle des docteurs ('Connecting Doctoral Research', 'accompagnement à la poursuite de carrière')

9. Actions à mettre en place

CB souhaite mettre en place une commission « Formations » pour d'une part étoffer le catalogue des formations disciplinaires et être à l'écoute des besoins des doctorants ».

CB souhaite également mettre en place un suivi individuel des doctorants et un annuaire des anciens doctorants CSV (type réseau LinkedIn). Elle propose l'idée d'avoir un référent ED par labo. Ce référent aurait un double rôle : assurer (i) une proximité de l'ED avec la population de doctorants du labo et (ii) un meilleur suivi des docteurs du labo. Cette idée sera formalisée au prochain conseil. CB espère ainsi mieux impliquer les labos (doctorants et encadrants) dans la vie de l'ED et dans les actions du CED.

10. Changement de direction

CB annonce qu'elle lâchera la direction de EDCSV d'ici la fin 2018. L'évaluation HCERES approchant (en 2019) l'idée est de désigner le futur directeur suffisamment tôt pour l'écriture d'un projet pour l'ED.

Un appel à candidats sera lancé en septembre et les candidatures seront examinées en conseil EDCSV en octobre. CB assurera un biseau avec le nouveau directeur jusqu'en janvier 2019.